

LIVRE XVII

I ¹

1. *Craintes et intrigues d'Antipater. — Mariage de Salomé. —*
2. *Hérode modifie, à l'instigation d'Antipater, les mariages projetés par lui. —*
3. *Epouses et enfants d'Hérode.*

1. 1 ². Quoiqu'Antipater eût fait disparaître ses frères et chargé son père du plus impie des crimes et du remords qui les vengeait, ses espérances d'avenir ne s'accordaient pas à ses desseins. Délivré de la crainte de voir ses frères partager le pouvoir avec lui, il s'apercevait que l'accession au trône serait pour lui chose fort ardue et embarrassante, tant la nation avait conçu de haine contre lui.
2. C'était là un obstacle gênant ; mais ce qui le tourmentait plus encore, c'étaient les mauvaises dispositions de l'élément militaire, de qui dépendait toute la sécurité de la maison royale toutes les fois que le peuple venait à tenter une révolution. Telle était la situation pleine de péril que lui fit la mort de ses frères.
3. Il partageait néanmoins le pouvoir avec son père comme s'il eût

1. Un résumé du récit de Nicolas de Damas, source principale de Josèphe pour les sections 1-5, nous a été transmis par les *Excerpta* de Constantin Porphyrogénète (F. H. G. III, p. 352-3).

2. Section I = *Guerre*, I, 552-558 ; 561.

- été roi lui-même, et ce qui aurait dû causer sa perte ne faisait que grandir son crédit, car il avait trouvé moyen d'affermir la bienveillance de son père, en faisant croire qu'il n'avait dénoncé ses frères que par souci du salut d'Hérode, et non par haine contre eux et surtout contre lui. Voilà les malédictions qui le poursuivaient. Toutes ces intrigues avaient été ourdies sur le chemin d'Hérode par Antipater afin d'écarter tous dénonciateurs possibles de ses projets et de priver Hérode de refuge et de secours le jour où
4. Antipater se dresserait en ennemi déclaré. C'était donc par haine contre son père qu'il avait machiné la perte de ses frères et qu'il s'attachait de plus en plus à ne pas lâcher son entreprise ; car, si Hérode mourait, le pouvoir lui serait assuré, mais, si le roi prolongeait encore sa vie, les dangers renaîtraient, en cas de révélation de la machination qu'il avait ourdie en forçant son père à devenir
 6. son ennemi ¹. Aussi dépensait-il beaucoup pour se concilier l'entourage de son père, cherchant à contrebattre à force d'argent la haine soulevée contre lui ; surtout il entretenait par de forts cadeaux le dévouement de ses amis de Rome, et principalement de Saturninus, gouverneur de Syrie. Il espérait attirer à lui également le frère de Saturninus par l'importance de ses libéralités et, par les mêmes moyens, la sœur du roi, mariée à l'un des premiers de l'entourage d'Hérode. Nul n'était plus habile à provoquer la confiance en simulant l'amitié avec ses familiers, ni plus retors pour cacher
 8. la haine qu'il éprouvait contre qui que ce fût. Néanmoins il ne réussit pas à tromper sa tante, qui l'avait deviné depuis longtemps et ne se laissait plus berner par lui, ayant déjà par tous les moyens possibles
 9. lutté contre ses mauvais desseins. Pourtant sa fille ² était mariée à l'oncle maternel d'Antipater ³ qui, par ses calculs et ses manœuvres, lui avait fait épouser cette jeune femme, précédemment mariée à Aristobule. L'autre fille de Salomé ⁴ était la femme du fils

1. πολέμων ἠνάγκαζε τὸν πατέρα κταστῆναι, sens obscur.

2. Bérénice, veuve d'Aristobule.

3. Ce personnage s'appelait Theudion, *infra* § 70 et *Guerre*, I, 592.

4. On ignore le nom de cette princesse.

d'Alexas ¹, mari de Salomé de pénétrer de parenté ne l'a (contre Aristobule)

- [10. Salomé avait désionnément amour Alexas ; l'impératrice persuadé Salomé d'hostilité manifeste à Salomé si elle n'avis parce que Julia
11. donner les meilleurs chez son père la fille en lui rendant sur station ⁵.
12. 2^e Hérode éleva ses fils, car Alexandre tobulé avait eu de
13. filles ⁶. Un jour, en lui ces enfants et d'n'eussent pas les n'esprit de justice, i
- [14. leur donnait. ¹⁰ Il

1. Καλλία παῖς mss I, 566, montre qu'il s'

2. Ces deux mots

3. Il s'agit naturel

4. Glaphyra.

5. συμφορᾶ (συμπερ

6. Section 2 = Gu

7. Alexandre et Ti

8. Hérode de Chal

9. Mariamme et H

10. Le discours pro style indirect.

d'Alexas ¹, mari de Salomé. Mais l'alliance n'empêchait pas plus Salomé de pénétrer les mauvais desseins d'Antipater que les liens de parenté ne l'avaient précédemment arrêtée dans sa haine (contre Aristobule) ².

- [10. Salomé avait désiré s'unir à Syllaios l'Arabe, dont elle était passionnément amoureuse, mais Hérode la contraignit d'épouser Alexas ; l'impératrice Julia ³ avait joint ses efforts à ceux du roi et persuadé Salomé de ne pas s'attirer, par le refus de ce mariage, une hostilité manifeste ; car Hérode avait juré de retirer toute affection à Salomé si elle n'acceptait pas Alexas. Elle s'inclina devant cet avis parce que Julia était la femme de l'empereur et ne cessait de lui
11. donner les meilleurs conseils. A la même époque Hérode renvoya chez son père la fille du roi Archélaüs ⁴, naguère mariée à Alexandre, en lui rendant sur ses propres biens sa dot, afin d'éviter toute contestation ⁵.
12. ² ⁶ Hérode élevait lui-même avec beaucoup de soin les enfants de ses fils, car Alexandre avait eu de Glaphyra deux garçons ⁷ et Aristobule avait eu de Bérénice, fille de Salomé, trois garçons ⁸ et deux
13. filles ⁹. Un jour, en présence de ses amis, après avoir placé près de lui ces enfants et déploré le sort de ses fils, il souhaita que leurs fils n'eussent pas les mêmes malheurs et que, embellis par la vertu et l'esprit de justice, ils fussent en mesure de lui rendre les soins qu'il
- [14. leur donnait. ¹⁰ Il avait promis en mariage, pour le moment où ils

1. Καλλέξ παῖς mss. ; mais ce nom est inconnu et le passage parallèle, *Guerre*, I, 566, montre qu'il s'agit bien d'un fils (du premier lit) d'Alexas.

2. Ces deux mots paraissent omis.

3. Il s'agit naturellement de Livie.

4. Glaphyra.

5. συμφορῆ (συμπριφορῆ *Niese*) τοῦ δικαίου, texte obscur.

6. Section 2 = *Guerre*, I, 559-561, 564-565.

7. Alexandre et Tigrane, futur roi d'Arménie.

8. Hérode de Chalcis, Agrippa, Aristobule.

9. Mariamme et Hérodiade.

10. Le discours prononcé par Hérode (*Guerre*, I, 556) est ici résumé et mis en style indirect.

- atteindraient l'âge voulu, à l'aîné des fils d'Alexandre ¹ la fille de Phéroras, à l'aîné des fils d'Aristobule ², celle d'Antipater; il désigna pour le fils d'Antipater une fille d'Aristobule et la seconde pour Hérode, son propre fils, qu'il avait eu de la fille du grand-prêtre, car nos coutumes nationales admettent qu'on ait plusieurs épouses
15. à la fois. Le roi conclut les fiançailles de ces enfants par pitié pour leur état d'orphelins et pour leur concilier par ces alliances la bienveillance d'Antipater. Or, Antipater ne cessait d'ourdir à l'égard des fils de ses frères les mêmes desseins qu'à l'égard de ceux-ci; l'affection de son père envers eux ne faisait que l'exciter davantage, car il s'attendait à les voir devenir plus puissants que ses frères mêmes, surtout que, lorsqu'ils auraient l'âge viril, Archélaüs, un personnage royal, appuierait ses petits-fils, et Phéroras, qui était
17. aussi tétrarque, son gendre ³. Enfin son irritation s'exaspérait en voyant tout le peuple témoigner sa pitié aux orphelins et sa haine contre lui parce qu'il persistait à manifester en tout ses mauvais sentiments envers ses frères. Il intriguait donc pour obtenir la révocation des décisions de son père, voyant du danger dans une intimité avec des princes dont la puissance s'accroîtrait tellement.
18. Hérode changea d'avis, cédant aux instances d'Antipater, et décida que celui-ci épouserait lui-même la fille d'Aristobule, tandis que le fils d'Antipater épouserait celle de Phéroras.
19. **3** ⁴ Les accords matrimoniaux furent ainsi réglés contre l'intention ⁵ du roi. Le roi Hérode avait alors neuf épouses: d'abord la mère d'Antipater ⁶ et la fille du grand-prêtre ⁷, dont il avait eu un fils, nommé comme lui Hérode. Il avait également épousé une fille de son frère et une de ses cousines germaines; ni l'une ni

1. Nommé également Alexandre.

2. Hérode de Chaleis.

3. Le second Alexandre.

4. Section 3 = *Guerre*, I, 562-563.

5. ἄκοντος *vulg*: ἔκοντος *Naber*.

6. Doris.

7. Mariamme (II) d'Alexandrie.

20. l'autre n'eut d'enfant ritaine ² qui lui avait une fille Olympias; celle du roi ³; quant à Archélaüs, il épousa une fille chez un particulier. dont il eut deux fils qui furent envoyés à Rome. Une autre fille fut mariée à Phasaël. Enfin il avait
22. deux filles, Roxane et Phéroras, d'Alexandre, que Phéroras avait mariées à Antipater, fils de son frère ⁴. Telle était

1. Nous ignorons les noms.

2. Malthaké.

3. Fils de son frère.

4. Kypros.

5. Salomé.

6. Salampsio.

7. Phasaël I.

20. l'autre n'eut d'enfant ¹. Il avait aussi parmi ses épouses une Samaritaine ² qui lui avait donné pour fils Antipas et Archélaüs, pour fille Olympias ; celle-ci fut plus tard la femme de Joseph, neveu du roi ³ ; quant à Archélaüs et à Antipas, ils étaient élevés à Rome
21. chez un particulier. Il avait encore épousé Cléopâtre de Jérusalem dont il eut deux fils, Hérode et Philippe, ce dernier aussi élevé à Rome. Une autre de ses femmes était Pallas, mère d'un fils, Phasaël. Enfin il avait encore Phèdre et Elpis qui lui donnèrent
22. deux filles, Roxane et Salomé. De ses filles aînées, sœurs utérines d'Alexandre, que Phéroras avait dédaigné d'épouser, il maria l'une ⁴ à Antipater, fils de sa sœur ⁵, l'autre ⁶ à Phasaël qui était, lui, le fils de son frère ⁷. Telle était la famille d'Hérode.

1. Nous ignorons les noms de ces deux femmes.

2. Malthaké.

3. Fils de son frère Joseph.

4. Kypros.

5. Salomé.

6. Salampsio.

7. Phasaël I.

1. *Pour protéger la région de Trachonitide contre les incursions des Arabes, Hérode établit Zamaris à Bathyra. — 2. Condition des habitants de Bathyra. — 3. Descendants de Zamaris. — 4. Entente secrète d'Antipater et de Phéroras. Hérode sévit contre les Pharisiens et les partisans de Phéroras.*

23. 1. A cette époque le roi, voulant être tranquille du côté des Trachonites, décida de créer en un lieu de la contrée une bourgade aussi grande qu'une ville peuplée de Juifs ; ainsi il pourrait rendre inviolable son propre territoire et avoir une place d'armes à portée de ses ennemis, d'où il pourrait s'élancer pour faire chez eux des ravages subits. Il avait appris qu'un Juif de Babylone, avec cinq cents cavaliers tous instruits à tirer de l'arc à cheval et une parenté comprenant environ cent hommes, avait traversé l'Euphrate et se trouvait alors installé à Antioche auprès de Daphné en Syrie, car Saturninus, qui gouvernait alors la province, lui avait concédé pour y séjourner
25. une localité nommée Valatha. Il manda ce chef avec tous ceux qui le suivaient et promit de lui donner des terres dans la toparchie de Batanée, limitrophe de la Trachonidite ; il voulait faire de son établissement une sorte de rempart. Il assura à Zamaris et à ses gens l'exemption de tous impôts directs et de toutes autres contributions¹, puisque la terre qu'il leur donnait était en friche.
26. 2. Décidé par ces promesses, le Babylonien se rend sur les lieux,

1. ἀπαρῶν αἱ εἰσφοραὶ: texte altéré

- occupe le territoire qu'il nomma Bathclier à la fois aux Juifs qui venait venir à lui de juives. Le pays de conférait l'exemption tant qu'Hérode vé il exigea de ces g
27. empêchait d'être n
28. En revanche, Agrip blanc, sans toutefo mains, dont le pou liberté qu'ils dema poids des impôts. D dans la suite de l'ou
29. 3. En mourant, Hérode pour obteni fils excellents, entr organisa en troupe
30. drons servait de g mos, mort à un âge guerrière et ses aut
31. du monde. Aussi u saient-ils au roi Ag c'était toujours lui à faire, le command
32. 4. ² Hérode étar affaires étaient du pour les conduire bon vouloir et sa son pouvoir que so

1. Promesse non
2. Guerre I, 567-5

- occupe le territoire en question et y élève des forts et une bourgade qu'il nomma Bathyra. Cet homme servit effectivement de bouclier à la fois aux gens de ce pays contre les Trachonites et aux Juifs qui venaient de Babylone sacrifier à Jérusalem, qu'il empêchait d'être molestés par les brigandages des Trachonites. Il vit venir à lui de partout nombres de gens fidèles aux coutumes juives. Le pays devint très peuplé à cause de la sécurité que lui conférait l'exemption complète d'impôts. Ce privilège subsista tant qu'Hérode vécut ; mais quand Philippe son fils lui succéda, il exigea de ces gens peu de chose et pendant peu de temps.
27. En revanche, Agrippa le grand et son fils Agrippa les saignèrent à blanc, sans toutefois rien entreprendre contre leur liberté. Les Romains, dont le pouvoir succéda au leur, confirmèrent eux aussi la liberté qu'ils demandaient, mais les écrasèrent totalement sous le poids des impôts. D'ailleurs je parlerai de cela avec plus de précision dans la suite de l'ouvrage quand s'en présentera l'occasion¹.
29. 3. En mourant, Zamaris le Babylonien, qui s'était soumis à Hérode pour obtenir cette région, laissa après une vie vertueuse des fils excellents, entre autres Jacimos, illustre par son courage, qui organisa en troupe de cavalerie ses Babyloniens ; un de leurs escadrons servait de garde aux rois que je viens de nommer. Jacimos, mort à un âge avancé, laissa un fils, Philippe, que sa valeur guerrière et ses autres mérites rendaient aussi estimable qu'homme du monde. Aussi une amitié fidèle et un dévouement solide l'unissaient-ils au roi Agrippa ; de toute l'armée que le roi entretenait, c'était toujours lui l'instructeur et, lorsqu'il y avait une expédition à faire, le commandant.
30. 4. Hérode étant dans l'état d'esprit que j'ai décrit, toutes les affaires étaient du ressort d'Antipater et il avait toute facilité pour les conduire à son avantage, tant son père se confiait en son bon vouloir et sa loyauté. Il s'enhardit d'autant plus à étendre son pouvoir que son père, aveuglé à ses mauvaises actions, avait une

1. Promesse non réalisée.

2. *Guerre* I, 567-571.

33. confiance absolue en ses paroles. Tout le monde le redoutait, moins à cause de la grandeur de son autorité que de sa méchanceté, née de son inquiétude. Il était surtout courtoisé par Phéroras et le courtoisait en retour au plus haut degré, non sans l'avoir entouré de ses filets
34. et avoir ameuté contre lui tout le gynécée. En effet, Phéroras était asservi à sa femme, à sa belle-mère et à sa belle-sœur, et cela bien qu'il détestât ces femmes à cause des injurieux traitements dont elles avaient usé envers ses filles encore vierges. Il les supportait pourtant et ne pouvait rien faire sans ces femmes qui épiaient tous ses mouvements et, grâce à leur dévouement mutuel, marchaient toujours d'accord. Antipater se les était entièrement attachées, tant par lui-même que par l'entremise de sa mère, car les quatre femmes étaient toujours du même avis. Mais entre Phéroras et Antipater des bagatelles faisaient naître des dissentiments.
35. La seule qui leur faisait opposition, c'était la sœur du roi ¹, qui de longue date observait tout ce manège et, sachant que leur entente visait le malheur d'Hérode, ne se gênait pas pour la dénoncer.
36. Eux, ayant reconnu que leur entente déplaisait au roi, imaginèrent de dissimuler leur liaison, feignant même en temps opportun de se détester et de s'injurier, surtout lorsqu'Hérode se trouvait là ou un espion chargé de lui rapporter ; mais en secret leur amitié réciproque ne devait que s'affermir, et il en fut ainsi.
37. Mais Salomé, qui n'ignorait ni leur entente précédente en vue de cette grande entreprise, ni la persistance de leurs relations, ne lâcha pas prise, dépistant tous leurs artifices et les rapportant grossis à son frère, les entrevues secrètes, les orgies, les conciliabules clandestins : si tout cela n'était pas combiné pour sa perte, quelle raison y avait-il de s'en cacher ? Ces gens qui, en apparence, étaient ennemis et déblatéraient l'un contre l'autre conservaient, à l'écart de tout le monde, leur entente et, dès qu'ils étaient seuls à seuls, ne se privaient pas de se caresser et d'organiser la lutte contre ceux à qui ils dissimulaient leur intelligence avec tant de soin. Elle observait donc tout ces manèges et les dévoilait exactement dans des

1. Salomé.

- entrevues avec son
plupart de ces ch
41. ses soupçons fuss
avait une secte de
la loi de leurs pè
secte à laquelle é
gens capables de
42. sant ouvertement
que tout le peupl
ment envers l'en
n'avaient pas ju
roi leur avait infl
43. leur place. En ret
car la fréquentat
que Dieu avait d
race et que la cou
44. enfants. Ces pro
portés au roi, ai
laissé corrompre
risiens, l'eunuqu
tous ses contemp
mourir aussi tou
45. les Pharisiens. B
taient de l'appel
saient-ils, il exer
puissance que l
d'enfants légitim

1. οὐ διακειμένον
2. ὑπονοσίων καθί
3. νόμου WE : ν
4. προσποιούμενο
5. ἀντιπράσσειν V
6. προμηθεὶς κάκ
7. On se rappelle
Visiblement il copi
8. Sens douteux

- entrevues avec son frère, qui déjà par lui-même avait deviné la plupart de ces choses, mais qui ne se décidait pas à oser¹, bien que
41. ses soupçons fussent éveillés² par les rapports de sa sœur. Il y avait une secte de Juifs qui se vantait d'observer très strictement la loi de leurs pères³ et affectait un grand zèle⁴ pour la divinité, secte à laquelle était soumis le gynécée. On les appelle Pharisiens, gens capables de tenir tête⁵ aux rois, prévoyants⁶ et s'enhardissant ouvertement à les combattre et à leur nuire⁷. En fait, alors que tout le peuple juif avait confirmé par des serments son dévouement envers l'empereur et le gouvernement royal, ces hommes n'avaient pas juré, au nombre de plus de six mille; et comme le roi leur avait infligé une amende, la femme de Phéroras la paya à
43. leur place. En retour de cette marque d'amitié, ils lui prédirent — car la fréquentation de Dieu leur conférait le don de prophétie — que Dieu avait décrété que le trône échapperait à Hérode et à sa race et que la couronne passerait à elle-même, à Phéroras et à leurs
44. enfants. Ces propos, que Salomé avait découverts, étaient rapportés au roi, ainsi que le fait que quelques courtisans s'étaient laissé corrompre. Le roi fit alors périr les plus coupables des Pharisiens, l'eunuque Bagoas et un certain Carus qui l'emportait sur tous ses contemporains par sa beauté et était son mignon; il fit mourir aussi tous les gens de sa maison qui étaient d'accord avec
45. les Pharisiens. Bagoas avait été entraîné par ceux qui promettaient de l'appeler *père et bienfaiteur* du roi à désigner, car, disaient-ils, il exercerait tous les pouvoirs et obtiendrait du prince la puissance que lui auraient donnée un mariage et la procréation d'enfants légitimes⁸.

1. οὐ διαχειμένῳ E A M (*in margine.*), οὐ διὰ κενῆς Naber.

2. ὑπονοῶν καθισταμένῳ WE : ὑπονοῶν καθισταμένῳ Niese.

3. νόμου WE : νόμων Niese.

4. προσποιούμενον A : προσποιουμένων Niese *ulg.*

5. ἀντιπρίσσειν WE : πρίσσειν Niese.

6. προμηθεῖς καὶ τοῦ προύπτου etc., texte suspect.

7. On se rappelle que Josèphe appartenait lui-même à la secte des Pharisiens. Visiblement il copie ici, sans réflexion, un auteur qui leur était hostile (Nicolas).

8. Sens douteux.

III

1. *Phéroras refuse de répudier sa femme. — 2. Antipater se fait envoyer à Rome. Syllaios est accusé de complot. — 3. Retraite, maladie et mort de Phéroras.*

46. 1¹. Après avoir châtié ceux des Pharisiens qui avaient été reconnus coupables de ces crimes, Hérode réunit ses amis en conseil et accusa la femme de Phéroras, en imputant à son audace l'outrage fait aux vierges et en tirant de cette injure personnelle un motif de plainte: n'organisait-elle pas de toutes ses forces entre lui et son frère une guerre contre nature par ses paroles et ses actes ?
47. L'amende qu'il avait infligée avait été évitée grâce à ses moyens; enfin il n'y avait pas un des agissements actuels dont elle ne fût la complice. « Par suite, Phéroras, tu feras bien, dit-il — sans avoir besoin que je développe mon avis — de répudier de ton propre mouvement cette femme qui deviendrait une cause de guerre entre toi et moi. Et c'est maintenant, si tu tiens à ta parenté avec moi, que tu dois la renvoyer; ainsi, en effet, tu resteras mon frère et ne seras plus détourné de me chérir ». Mais Phéroras, bien qu'ébranlé par la force de ces paroles, répondit qu'il n'était pas plus juste de troubler son affection conjugale que ses sentiments fraternels et qu'il mourrait plutôt que d'avoir le courage de vivre privé d'une
50. femme qu'il aimait. Alors Hérode reporta sur Phéroras la colère provoquée par les événements, bien qu'il en eût déjà tiré une vengeance rigoureuse; il défendit à Antipater et à sa mère de fréquenter Phéroras et leur ordonna de surveiller les femmes pour les empê-

1. Section I = *Guerre*, I, 572.

51. cher de se rencontrer. l'occasion, Phéroras e
banche ensemble. Le b
avait des relations av
litait leurs rendez-vo
52. 2¹. Se méfiant de
contre lui, Antipater
mander à Hérode qu'
53. Ils le firent et Hérode
dérables et d'un test
au trône Antipater ;
54. Hérode, le fils qu'il a
temps qu'Antipater
à aucun des ordres d
pereur pour les mên
fut aussi accusé par
de notables de Pétra
d'estime pour toutes
Fabatus, esclave² de
55. le grief suivant. Il y
Corinthus, en qui le
avait cherché à le p
de tuer le roi, et l'au
56. la bouche même de
Corinthus et le fit m
Il fit aussi saisir deu
57. rinthus; l'un chef
mis à la torture, re
exhorter Corinthus
forte, si besoin était
ninus, à qui Hérode
Rome.

1. Section 2 = *Guerre*
2. Sans doute un aff

51. cher de se rencontrer. Ils le promirent bien, mais, dès qu'ils en avaient l'occasion, Phéroras et Antipater se réunissaient et faisaient bombance ensemble. Le bruit courait même que la femme de Phéroras avait des relations avec Antipater et que la mère de ce dernier facilitait leurs rendez-vous.
52. 2¹. Se méfiant de son père et craignant de voir croître sa haine contre lui, Antipater écrivit à ses amis de Rome, les priant de mander à Hérode qu'il eût à l'envoyer au plus tôt chez l'empereur.
53. Ils le firent et Hérode envoya Antipater chargé de présents considérables et d'un testament où il désignait comme son successeur au trône Antipater ; pour le cas où celui-ci mourrait avant lui,
54. Hérode, le fils qu'il avait eu de la fille du grand prêtre. En même temps qu'Antipater s'embarqua Syllaios l'Arabe, qui n'avait obéi à aucun des ordres de l'empereur. Antipater l'accusa devant l'empereur pour les mêmes faits que précédemment Nicolas. Syllaios fut aussi accusé par Arétas d'avoir tué contre son avis beaucoup de notables de Pétra, en particulier Soémos, personnage très digne d'estime pour toutes ses vertus, et de s'être débarrassé aussi de Fabatus, esclave² de l'empereur. Syllaios fut aussi poursuivi pour
55. le grief suivant. Il y avait un garde du corps d'Hérode nommé Corinthus, en qui le roi avait la plus entière confiance ; Syllaios avait cherché à le persuader, en lui promettant une forte somme, de tuer le roi, et l'autre y consentit. Fabatus, ayant appris cela de
56. la bouche même de Syllaios, le révéla au roi. Celui-ci appréhenda Corinthus et le fit mettre à la torture, si bien qu'il avoua tout. Il fit aussi saisir deux autres Arabes sur les dénonciations de Corinthus ; l'un chef de tribu, l'autre ami de Syllaios. Eux aussi, mis à la torture, reconnurent qu'ils avaient été apostés pour exhorter Corinthus à ne pas faiblir et pour lui prêter main-forte, si besoin était, dans l'accomplissement du meurtre. Saturninus, à qui Hérode avait dénoncé tout le complot, les envoya à Rome.

1. Section 2 = *Guerre*, I, 573-577.

2. Sans doute un affranchi.

— 2. *Antipater se fait*
complot. — 3. *Retraite,*

is qui avaient été recon-
 it ses amis en conseil
 t à son audace l'outrage
 e personnelle un motif
 ses forces entre lui et
 s paroles et ses actes ?
 ée grâce à ses moyens ;
 actuels dont elle ne fût
 ien, dit-il — sans avoir
 répudier de ton propre
 e cause de guerre entre
 à ta parenté avec moi,
 resteras mon frère et ne
 éroras, bien qu'ébranlé
 'était pas plus juste de
 entiments fraternels et
 ge de vivre privé d'une
 sur Phéroras la colère
 n eût déjà tiré une ven-
 à sa mère de fréquenter
 femmes pour les empê-

58. 3. Quant à Phéroras, qui persistait avec ténacité à soutenir sa femme, Hérode lui ordonna de se retirer dans son apanage. Il regagna volontiers sa tétrarchie, non sans avoir maintes fois juré qu'il n'en reviendrait pas avant d'avoir appris la mort d'Hérode. Aussi, quand on lui demanda, lors de la maladie du roi, de venir pour se voir confier certaines missions en cas de vacance du trône, il s'y refusa
59. par respect pour son serment. Cependant Hérode, dans des circonstances analogues, n'imita point l'attitude de son frère ; il alla chez Phéroras quand celui-ci plus tard tomba malade, sans même être appelé ; Phéroras mort, il prit soin de faire mener sa dépouille à Jérusalem pour lui donner la sépulture et il édicta un
60. grand deuil en son honneur. Ce fut là pour Antipater, bien qu'il fût parti pour Rome, le début de ses malheurs, car Dieu devait le punir de son fratricide. Je vais poursuivre tout ce récit, car c'est un avertissement pour l'espèce humaine de pratiquer la vertu ¹ en toute circonstance.

1. πολιτεύεσθαι A M W. : πολιτεύσαντος Niese.

1. Enquête sur
d'Antipater
ourdie par
le grand pont
d'Antipater

61. 1¹. Lorsque
célébrées, deux
Hérode et lui
cadavre de so
62. et triste. Le r
sincères. Ils ra
chez sa femme
mets inusité e
une femme c
63. on l'appelait u
a pas en effet
arabes. L'accu
de la maîtresse
le poison qu'ét
sœur de Phéro
64. question. Le r
de ces femmes

1. Section 1 =
2. τριπίτε code

1. *Enquête sur la mort de Phéroras. Révélations sur les intrigues d'Antipater.* — 2. *Découverte d'une tentative d'empoisonnement ourdie par Antipater et Phéroras contre Hérode. Sanctions contre le grand pontife Simon et sa fille.* — 3. *Accusations mensongères d'Antipater contre Archélaüs et Philippe.*

61. 1¹. Lorsque Phéroras fut mort et que ses obsèques² eurent été célébrées, deux de ses affranchis les plus appréciés vinrent trouver Hérode et lui demandèrent de ne pas laisser sans vengeance le cadavre de son frère, de faire une enquête sur sa fin imprévue et triste. Le roi tint compte de leurs paroles, qui lui semblèrent sincères. Ils racontaient que la veille de sa maladie il avait soupé chez sa femme, qu'il avait absorbé du poison introduit dans un mets inusité et en était mort. Or, ce poison avait été rapporté par une femme d'Arabie sous prétexte de l'exciter à l'amour —
62. on l'appelait un charme d'amour — en réalité pour le tuer. Il n'y a pas en effet de plus expertes empoisonneuses que les femmes arabes. L'accusée était connue pour une amie des plus intimes de la maîtresse de Syllaïos ; c'était pour la persuader de leur vendre le poison qu'étaient venues dans son pays la belle-mère et la belle-sœur de Phéroras, et elles l'avaient ramenée la veille du repas en
63. question. Le roi, surexcité par ces discours, fit torturer des esclaves de ces femmes et même quelques femmes libres ; comme l'affaire

1. Section 1 = *Guerre*, I, 582-589.

2. ταφίτις codd : ταφίται Niese.

- restait ténébreuse en raison de leurs dénégations, l'une d'elles, vaincue par les tourments, finit par dire qu'elle priait Dieu d'infliger de pareilles souffrances à la mère d'Antipater, cause des maux qu'elles supportaient toutes. Ce mot conduisit Hérode à la vérité; puis les tortures de ces femmes révélèrent tout, les orgies, les réunions clandestines et même des paroles dites en secret par le roi à son fils et rapportées aux femmes de Phéroras : il s'agissait de l'ordre donné par Hérode à Antipater de passer sous silence un don de cent talents qu'il lui avait fait pour lui faire rompre tout commerce avec Phéroras¹. On connut encore la haine d'Antipater contre son père et ses lamentations auprès de sa mère sur la trop longue durée de la vie de celui-ci, sur sa propre vieillesse qui s'approchait, de telle sorte que, même si la couronne venait à lui échoir, il n'en jouirait guère; d'ailleurs, combien de ses frères et de ses neveux étaient élevés à côté de lui en vue de la royauté et empoisonnaient sa sécurité²! Maintenant, même s'il arrivait malheur au roi, c'était à son frère plutôt qu'à son fils qu'il avait ordonné de confier le pouvoir. Antipater incriminait encore la grande cruauté du roi qui avait massacré ses fils; c'était la crainte qu'on ne s'attaquât bientôt à eux qui les avait poussés, lui, à gagner Rome, Phéroras à se retirer dans sa tétrarchie.
68. 2³. Ces révélations s'accordaient si bien avec les rapports de la sœur du roi qu'elles contribuaient à lui enlever toute idée de s'en défier. Le roi, ayant convaincu la mère d'Antipater, Doris, d'avoir trempé dans les intrigues de son fils, commença par la dépouiller de tous ses ornements qui valaient beaucoup de talents, puis il la répudia
69. et conclut amitié avec les femmes de Phéroras. Sa colère contre son fils fut excitée au plus haut degré par un homme de Samarie nommé

1. ἐπὶ τῷ μὴ πράξειν Hudson coll. Bello, I, 589 : ἐπικρύπτεισθαί [πράξειν] Naber.

2. Ce sont sans doute ces propos qui font dire à Nicolas de Damas (F. G. H. III, 351, § 13) que les révélations des esclaves soumis à la torture convinquirent Antipater d'avoir également voulu tuer sa tante (Salomé), ses frères survivants et les fils des morts. Rien de pareil chez Josèphe.

3. Section 2 = *Guerre*, I, 590-600.

- Antipater, intention
aveux faits dans
s'était procuré u
lui recommandan
70. des soupçons, po
d'Antipater, ava
venir à Phéroras
prince Antipater
71. femme de Phéro
femme, interroge
cher le poison, al
72. dans sa chute ell
connaissance, Hé
si elle ne chercha
ser sous les pire
dessus elle promi
ils s'étaient pass
73. la vérité : « Le p
son frère, qui es
je le gardais m
74. préparé contre
et que tu vins l
tu lui témoignas
fait appeler : «
son père, mon fr
75. curant le poison
je vois mon frèr
pour moi et qu
veux pas déshon
76. moi ce poison p
ché, la femme
avait consumé
peu pour elle a
77. suivait, elle pû
montra la boîte

- Antipater, intendant d'Antipater, fils du roi ; au milieu d'autres aveux faits dans les tortures, ce personnage révéla qu'Antipater s'était procuré un poison mortel et l'avait donné à Phéroras, en lui recommandant de profiter de son absence, qui le mettait à l'abri
70. des soupçons, pour le faire prendre au roi. Antiphile, un des amis d'Antipater, avait apporté d'Égypte ce poison et l'avait fait parvenir à Phéroras par l'entremise de Theudion, oncle maternel du prince Antipater ; ainsi ce poison était venu entre les mains de la
71. femme de Phéroras, à qui son mari en avait confié la garde. Cette femme, interrogée par le roi, avoua et, courant comme pour chercher le poison, alla se jeter du haut de son toit, mais sans se tuer, car
72. dans sa chute elle retomba sur ses pieds. Aussi, quand elle eut repris connaissance, Hérode lui promit l'impunité pour elle et ses proches si elle ne cherchait pas à dissimuler la vérité, mais menaça de l'écraser sous les pires supplices si elle préférait faire l'ignorante. Là-dessus elle promit et jura de révéler tous les faits exactement comme ils s'étaient passés et en effet elle dit, de l'avis de la plupart, toute
73. la vérité : « Le poison a bien été apporté d'Égypte par Antiphile ; son frère, qui est médecin, l'a fourni. Theudion nous l'a rapporté et je le gardais moi-même, l'ayant reçu de Phéroras ; il avait été
74. préparé contre toi par Antipater. Quand Phéroras tomba malade et que tu vins lui donner des soins, considérant le dévouement que tu lui témoignais, Phéroras fléchit dans sa résolution et m'ayant fait appeler : « Femme, me dit-il, Antipater m'a circonvenu contre son père, mon frère, en concevant un dessein homicide et en se procurant le poison qui devait servir à cet effet. Mais à présent que
75. je vois mon frère ne renoncer nullement à la bonté qu'il avait jadis pour moi et que je n'ai guère l'espoir de prolonger ma vie, je ne veux pas déshonorer mes ancêtres par une pensée fratricide ; apporte
76. moi ce poison pour le jeter au feu sous mes yeux. » Et l'ayant cherché, la femme avait aussitôt exécuté les ordres de son mari ; elle avait consumé la majeure partie du poison, mais en avait gardé un peu pour elle afin que si, après la mort de Phéroras, le roi la poursuivait, elle pût échapper aux tourments ». Ayant ainsi parlé, elle
77. montra la boîte et le poison. Un autre frère d'Antiphile et sa mère,

- sous la violence des tourments et des supplices, dirent la même chose et reconnurent la boîte. On accusait aussi la fille du grand-prêtre, femme du roi, d'avoir reçu la confiance de tout ce complot et d'avoir voulu le cacher ; pour cette raison Hérode la répudia et raya son fils du testament qui le désignait pour régner ; il dépouilla aussi son beau père Simon, fils de Boéthos, du grand-pontificat et le remplaça par Matthias, fils de Théophile, originaire de Jérusalem.
79. 3¹. Sur ces entrefaites arriva de Rome Bathylle, affranchi d'Antipater ; mis à la torture, il fut convaincu d'apporter du poison pour le livrer à la mère d'Antipater et à Phéroras, de sorte que, si le premier n'avait pas atteint le roi, le second leur permit d'en avoir raison. Il arriva aussi des lettres des amis romains d'Hérode, écrites sur l'initiative et sous la dictée d'Antipater, pour accuser Archélaüs et Philippe de médire de leur père à cause du meurtre d'Aristobule et d'Alexandre et de s'être plaints du sort qui les menaçait eux-mêmes ; car ils étaient rappelés par leur père et cet appel n'avait pas d'autre but que leur perte. Les amis d'Hérode avaient prêté 80. leur concours à Antipater moyennant une grosse somme. Antipater lui-même écrivait à son père au sujet de ces jeunes princes, disant qu'il les absolvait complètement des plus graves accusations et que, pour leurs paroles, il les attribuait à leur jeunesse. Lui-même luttait contre Syllaios, faisait sa cour aux hommes les plus influents et avait acheté de splendides ornements pour deux cents talents.
81. On pourrait s'étonner que de toutes les menées qui se machinaient contre lui en Judée depuis sept mois déjà, rien ne lui eût été découvert. Il n'y avait d'autre cause à cela que le soin avec lequel les routes étaient gardées et la haine générale contre Antipater ; personne n'eût accepté de courir un risque pour assurer sa sécurité.

1. Section 3 = *Guerre*, I, 601-607.

1. *Antipater revie
las de Damas
d'avoir voulu
le fait garder à*

83. 1¹. Hérode, à toute sa mission pondit en dissim en route, de per absence ; en mèn
84. promettait d'ab lui témoignait d soupçon, il ne Rome, il ne ma
85. succès à ses de cette lettre, aya la mort de Phé qu'il aimât Phé selon sa promes déris en Cilicie.
86. affligé par la ré uns de s'arrête

1. Section 1 =
2. Texte altéré

pplices, dirent la même
 t aussi la fille du grand-
 lence de tout ce complot
 on Hérode la répudia et
 pour régner ; il dépouilla
 e, du grand-pontificat et
 le, originaire de Jérusa-

athylle, affranchi d'Anti-
 apporter du poison pour
 oras, de sorte que, si le
 leur permit d'en avoir
 omains d'Hérode, écrites
 , pour accuser Archélaüs
 du meurtre d'Aristobule
 t qui les menaçait eux-
 ère et cet appel n'avait
 d'Hérode avaient prêté
 grosse somme. Antipater
 es jeunes princes, disant
 s graves accusations et
 leur jeunesse. Lui-même
 ommes les plus influents
 our deux cents talents.
 ees qui se machinaient
 ien ne lui eût été décou-
 le soin avec lequel les
 contre Antipater ; per-
 ur assurer sa sécurité.

1. *Antipater revient de Rome et est mal reçu.* — 2-7. *Accusé par Nicolas de Damas devant Hérode et Quintilius Varus, il est convaincu d'avoir voulu empoisonner son père et perdre Salomé.* — 8. *Hérode le fait garder à vue et en réfère à l'empereur.*

83. 1¹. Hérode, à qui Antipater avait écrit que, dès qu'il aurait achevé toute sa mission comme il fallait, il se hâterait de revenir, lui répondit en dissimulant sa colère et en l'invitant à ne pas s'attarder en route, de peur qu'il n'arrivât malheur à son père pendant son absence ; en même temps, il se plaignait quelque peu de sa mère, mais promettait d'abandonner ses griefs contre elle dès son arrivée ; il lui témoignait de toute façon son affection de crainte que, pris de soupçon, il ne différât son retour vers lui, et que, s'attardant à Rome, il ne machinât en vue du trône et même n'obtint quelque succès à ses dépens ². C'est en Cilicie qu'Antipater fut rejoint par cette lettre, ayant reçu auparavant à Tarente celle qui lui annonçait la mort de Phéroras ; cette nouvelle lui avait été très pénible, non qu'il aimât Phéroras, mais parce que celui-ci était mort sans l'avoir, selon sa promesse, débarrassé de son père. Quand il arriva à Célandéris en Cilicie, il hésitait déjà à rentrer dans son pays, tant il était affligé par la répudiation de sa mère. Ses amis lui conseillaient, les uns de s'arrêter dans ces parages pour observer les événements, les

1. Section 1 = *Guerre*, I, 608-616.

2. Texte altéré.

- autres de ne pas retarder son retour dans sa patrie : une fois présent, il dissiperait toutes les accusations, car maintenant ce n'était rien d'autre que son absence qui avait donné du crédit à ses accusateurs.
87. Persuadé par les derniers, il s'embarqua et aborda au port Sébaste ¹, construit à grands frais par Hérode et nommé ainsi par
88. lui en l'honneur de l'empereur. Là, Antipater entrevit déjà ses malheurs, car personne ne vint au devant de lui, personne ne vint le saluer comme lors de son départ avec des prières et des vœux de bonheur ; plusieurs ne s'abstenaient même pas de l'accueillir avec des imprécations toutes contraires, en supposant qu'il venait expier ses crimes envers ses frères.
89. 2^e. A ce moment se trouvait à Jérusalem Quintilius Varus ³, qui avait succédé à Saturninus dans le gouvernement de Syrie ; il était venu en personne et à la demande d'Hérode pour lui donner des
90. conseils sur la situation. Pendant qu'ils délibéraient ensemble arriva Antipater, sans que rien lui eût été divulgué. Il entra au palais encore revêtu de sa robe de pourpre. Les gardes des portes
91. le laissèrent pénétrer lui-même, mais écartèrent ses amis. Il était déjà troublé, comprenant clairement dans quel piège il était tombé, surtout quand son père, au moment où il s'avancait pour l'embrasser, le repoussa en lui reprochant d'avoir tué ses frères, comploté de le tuer lui-même, ajoutant que Varus entendrait et jugerait toute l'affaire le lendemain. Antipater, apprenant et voyant
92. en même temps son malheur, sortit tout égaré par la grandeur de son péril ; il vit venir à sa rencontre sa mère et sa femme, fille d'Antigone ⁴, qui avait été roi des Juifs avant Hérode ; elles lui apprirent tout et il se prépara à son procès.
93. 3^e. Le jour suivant Varus et le roi tinrent conseil ; ils avaient convoqué chacun leurs familiers ainsi que les parents du roi et

1. Le port de Césarée.

2. Section 2 = *Guerre*, I, 617-619.

3. P. Quintilius Varus, consul en 13 av. J.-C., légat de Syrie de 6 à 4 av. J.-C. C'est le vaincu de la forêt de Teutobourg.

4. Le nom de cette princesse est inconnu.

5. Section 3 = *Guerre*, I, 620-629.

- sa sœur Salomé ; p
qu'en avait mis à la
pater qui, peu avan
teurs d'une lettre d
pas revenir parce qu
restait plus d'autre
94. avec elle aux mains
son père et le suppl
rendu à l'avance, n
rester vraiment pèr
de l'assemblée et s
avaient valu tant
divinité exposât sa
l'éducation et l'inst
richesses qu'il leur
95. comme ils l'avaient
risquât de périr vic
rer tout de suite de
de la volonté et de
96. Il se demandait a
Antipater à ne pas
été désigné par écr
de son père, ne lui
l'ampleur du pou
cinquante talents
97. cation de trois cen
si ses frères accus
avoir imités, et, d
98. telles accusations
qu'Hérode avait a
ciations d'Antipat
que d'après son a
en devenant l'héri

1. Texte profondé

- sa sœur Salomé ; puis les témoins qui devaient dénoncer, ceux qu'en avait mis à la question, enfin des esclaves de la mère d'Antipater qui, peu avant son retour, avaient été arrêtés et trouvés porteurs d'une lettre dont le contenu était en résumé qu'il ne devait pas revenir parce que son père était au courant de tout, qu'il ne lui restait plus d'autre ressource que l'empereur et d'éviter de tomber
94. avec elle aux mains de son père. Antipater se jeta aux genoux de son père et le supplia de ne pas prononcer contre lui un jugement rendu à l'avance, mais après l'avoir écouté en homme capable de rester vraiment père. Hérode ordonna alors de l'amener au milieu de l'assemblée et se lamenta d'avoir procréé des enfants qui lui avaient valu tant de misères, et d'avoir mérité que la colère de la divinité exposât sa vieillesse aux coups d'Antipater¹ ; il rappela l'éducation et l'instruction qu'il leur avait données, l'abondance des richesses qu'il leur avait fournies pour tous leurs besoins quand et
95. comme ils l'avaient voulu ; rien de tout cela n'avait empêché qu'il risquât de périr victime de leurs complots, car ils préféraient s'emparer tout de suite de la royauté par un acte impie, au lieu de l'attendre de la volonté et de la justice d'un père cédant aux lois de la nature.
96. Il se demandait avec étonnement quels espoirs avaient poussé Antipater à ne pas se détourner d'une telle entreprise, lui qui avait été désigné par écrit comme héritier du trône, qui, même du vivant de son père, ne lui cédait en rien ni par l'éclat de la dignité, ni par l'ampleur du pouvoir, puisqu'il jouissait d'un revenu annuel de cinquante talents et avait reçu pour son voyage à Rome une allo-
97. cation de trois cents talents. Hérode reprochait aussi à Antipater, si ses frères accusés par lui avaient été réellement pervers, de les avoir imités, et, dans le cas contraire, d'avoir porté sans motif de
98. telles accusations contre ses proches parents ; en effet, tout ce qu'Hérode avait appris de leurs actes, il ne le tenait que des dénonciations d'Antipater ; ce qu'il avait décidé contre eux, ce n'était que d'après son avis ; ainsi Antipater les absolvait de tout crime en devenant l'héritier de leur parricide.

1. Texte profondément altéré. Nous traduisons d'après la version latine.

99. 4¹. En parlant ainsi, il se mit à pleurer et ne put continuer. Alors Nicolas de Damas, ami du roi, son commensal perpétuel et le témoin de tous ses actes, sur la demande que lui fit le roi d'achever son discours, exposa tout l'échafaudage des indices et des preuves.
100. Antipater se tourna vers son père pour se défendre : il énuméra tous les témoignages de la bienveillance de son père envers lui, invoqua les honneurs qui lui étaient échus et qu'il n'aurait jamais reçus s'il ne s'en était rendu digne par sa vertueuse conduite envers son
101. père. Tout ce qui exigeait de la prévoyance, il y avait sagement pourvu ; fallait-il mettre la main à la besogne, il avait tout accompli par des efforts personnels. Comment admettre qu'après avoir sauvé son père des complots d'autrui, il eût comploté lui-même et qu'effaçant toute la réputation qui lui avaient valu ses actes passés, il se fût exposé à la honte qu'entraînerait cette nouvelle conduite ?
102. D'ailleurs, il avait été désigné à l'avance comme successeur du roi ; sans aucun empêchement il participait dès maintenant aux mêmes honneurs. Était-il vraisemblable que, possédant sans risque et en toute innocence la moitié du pouvoir, il visât à prendre le tout en encourant blâme et dangers sans savoir s'il réussirait, et surtout alors qu'il avait vu le châtement de ses frères, qu'il avait dénoncés et accusés des crimes qui pouvaient rester inconnus, dont il avait causé la perte quand ils avaient été convaincus de crimes
103. contre leur père ? Ces luttes mêmes qu'il avait soutenues sur place étaient des exemples de sa conduite absolument dévouée envers son père. De sa conduite à Rome il avait pour témoin l'empereur,
104. aussi difficile à tromper que Dieu lui-même ; la preuve en était dans les lettres envoyées par celui-ci, auxquelles on devait accorder plus de poids qu'aux calomnies de fauteurs de discordes, calomnies dont son absence avait donné à ses ennemis le loisir de préparer la
105. plupart, ce que, lui présent, ils n'auraient pu faire. Quant aux tortures, il les accusait d'avoir incité au mensonge, parce que la nécessité pousse ceux qu'on y soumet à parler pour plaire à leurs maîtres ; il s'offrait lui-même à subir la question.

1. Section 4 = *Guerre*, I, 630-636.

106. 5¹. Cette attitude pro-
on plaignait vivement A
déchirait le visage, de t
déjà saisis de pitié et qu
tion, encore qu'il ne vou
mais en les développant c
le roi, rassembla, pour p
107. nis par les tortures et les
roi, témoignée dans les s
qu'il y eût jamais rien g
108. en malheurs. Et pourtant
jeunes et corrompus par
lois de la nature dans le
109. qu'il ne fallait. Mais on
scélératesse d'Antipater.
de son père n'avaient pa
venimeux reptiles — enc
à faire du mal à leurs bi
même de ses frères ne l'a
110. pourtant, Antipater, c'e
cieux de tes frères, toi-r
et qui as châtié les cou
d'avoir hardiment man
mons : nous sommes ép
impudence, nous y voy
non pour le salut de to
que ta haine contre leur
fils et que tu pusses pl
111. ce que tes actes ont p
frères, convaincus de s
leurs complices, mont

1. Section 5-6 = *Guerre*.
2. μείζονος ἐχθρῶν (e
je lis ἐχθρῶν.

106. 5¹. Cette attitude produisit un revirement dans l'assemblée, car on plaignait vivement Antipater, qui recourait aux larmes et se déchirait le visage, de telle sorte que même ses ennemis étaient déjà saisis de pitié et qu'on voyait Hérode fléchir dans sa résolution, encore qu'il ne voulût pas le laisser voir. Nicolas, reprenant, mais en les développant davantage², les arguments déjà exposés par le roi, rassembla, pour prouver l'accusation, tous les éléments four-
107. nis par les tortures et les témoignages. Il exposa surtout la bonté du roi, témoignée dans les soins et l'instruction donnés à ses fils sans qu'il y eût jamais rien gagné, n'ayant fait que tomber de malheurs
108. en malheurs. Et pourtant il s'étonnait moins de la folie des autres : jeunes et corrompus par de mauvais conseils, ils avaient oublié les lois de la nature dans leur impatience d'obtenir le pouvoir plus vite
109. qu'il ne fallait. Mais on pouvait à bon droit être épouvanté de la scélératesse d'Antipater, non seulement parce que tous les bienfaits de son père n'avaient pas fléchi un esprit semblable à celui des plus venimeux reptiles — encore ceux-là même répugnent-ils quelque peu à faire du mal à leurs bienfaiteurs — mais encore parce que le sort même de ses frères ne l'avait pas détourné d'imiter leur cruauté. « Et
110. pourtant, Antipater, c'est toi-même qui as dénoncé les projets audacieux de tes frères, toi-même qui as cherché des preuves contre eux et qui as châtié les coupables une fois découverts. Et ce n'est pas d'avoir hardiment manifesté ta colère contre eux que nous te blâmons : nous sommes épouvantés que tu te sois hâté d'imiter leur impudence, nous y voyons la preuve que déjà dans le passé tu as agi non pour le salut de ton père, mais pour la perte de tes frères, afin que ta haine contre leur méchanceté te procurât le renom d'un bon fils et que tu pusses plus sûrement comploter contre ton père. C'est
111. ce que tes actes ont prouvé. A peine t'étais-tu débarrassé de tes frères, convaincus de scélératesse par toi, que tu omettais de livrer leurs complices, montrant clairement à tous que tu t'étais mis

1. Section 5-6 = *Guerre I*, 637-638.

2. μετρίως ἐκδεινῶν (exemple unique) des mss. me paraît impossible ; je lis ἐκτεινῶν.

- d'accord avec eux contre ton père avant de lancer tes accusations.
112. Mais tu voulais réserver à toi seul les bénéfices d'un complot parricide et tirer de deux entreprises une volupté bien digne de ton caractère. L'une, ostensible, était dirigée contre tes frères, tu t'en vantais comme d'une action très glorieuse, et tu aurais eu raison si,
113. en réalité, tu n'avais pas été pire qu'eux, puisque tu dressais secrètement un piège contre ton père et que ta haine contre eux, au lieu d'être due à leurs entreprises contre lui — car en ce cas tu ne te serais pas laissé entraîner à un acte pareil — venait de ce qu'ils auraient pu prétendre, à meilleur droit que toi, à la succession au trône.
114. L'autre entreprise, c'était d'immoler ton père après tes frères, afin d'éviter d'être au plus tôt convaincu de les avoir calomniés et d'infliger à ton malheureux père le châtement que tu méritais toi-même ; tu as imaginé non pas un parricide ordinaire, mais tel que
115. l'histoire n'en a pas relaté jusqu'ici. Ce n'est pas seulement le fils qui a comploté contre son père, mais contre un père qui l'aimait et le comblait de ses bienfaits, un fils effectivement associé à la royauté, proclamé d'avance héritier, que personne n'empêchait de commencer dès lors à jouir de la puissance et dont l'espoir pour l'avenir était
116. assuré par les intentions de ton père et par ses écrits. Cependant ce n'était pas d'après la bonté d'Hérode, mais d'après tes mauvaises pensées que tu jugeais les choses, car tu voulais enlever jusqu'à sa propre part à ce père qui déférait à tous tes désirs ; et celui que, en paroles, tu prétendais sauver, par tes actions tu cherchais à le faire
117. disparaître ; non seulement tu te faisais toi-même criminel, mais tu avais fait partager tes desseins à ta mère, tu excitais la discorde entre des frères unis, tu osais appeler ton père un monstre alors que tu t'étais fait un caractère plus féroce que celui de tous les serpents. C'est ainsi que tu appelais à ton aide leur poison contre tes plus proches parents, contre tes plus généreux bienfaiteurs et c'est avec le secours de gardes, avec des machinations d'hommes et de femmes que tu te protégeais contre ce vieillard, comme si ton âme
118. ne suffisait pas à supporter la haine cachée en toi. Et maintenant te voici, après que des hommes libres et des esclaves ont été torturés, que des hommes et des femmes ont été dénoncés par tes com-

- plices, tout prêt à
 lement ton père c
 119. contre toi, la ver
 telle confiance er
 taxes de mensong
 cédentes, pour qu
 comme ayant me
 passeraient pour
 120. de la menace de s
 faisant qui, pour
 père et qui, alors c
 s'est montré de
 est un crime qui
 prémédité aussi l
 lois naturelles ».
121. 6. Nicolas ajo
 tout ce qu'elle a
 femme, ses consu
 roi, toutes les dé
 leurs beuveries c
 par la torture c
 beaucoup et de
 122. pour dénoncer c
 passé des choses
 s'il échappait, l
 ceux qui en ava
 qui l'avait jadis
 ennemis, se lais
 123. contre lui. Cep
 haine de ses ac
 il avait projeté
 frères, car il av
 sions mutuelles
 124. amitiés par la
 foule qui avait

- plices, tout prêt à nier la vérité, impatient de supprimer non seulement ton père du nombre des vivants, mais encore la loi écrite
119. contre toi, la vertu de Varus et le droit naturel. As-tu donc une telle confiance en ton impudence que tu t'offres à la torture et taxes de mensongères les réponses obtenues par les tortures précédentes, pour que ceux qui ont préservé ton père soient repoussés comme ayant menti, tandis que les paroles que t'arrachera la torture passeraient pour être vraies ? Ne préserveras-tu pas le roi, ô Varus,
120. de la menace de ses proches ? Ne feras-tu pas périr ce monstre mal-faisant qui, pour perdre ses frères, a feint l'affection envers son père et qui, alors qu'il devait recueillir tout seul et bientôt la royauté, s'est montré de tous le plus meurtrier ? Tu sais que le parricide est un crime qui fait injure à la fois à la nature et à l'humanité ; prémédité aussi bien qu'accompli, qui le laisse impuni outrage les lois naturelles ».
121. 6. Nicolas ajouta encore ce qui concernait la mère d'Antipater, tout ce qu'elle avait raconté à certains en bavardant comme une femme, ses consultations de devins et ses sacrifices pour dévouer le roi, toutes les débauches d'Antipater avec les femmes de Phéroras, leurs beuveries et leurs orgies amoureuses, les réponses arrachées par la torture et tout le dossier des témoignages. Il y en avait beaucoup et de toute sorte, les uns préparés, les autres improvisés
122. pour dénoncer et confirmer. En effet, certaines gens qui avaient passé des choses sous silence, par crainte qu'Antipater ne les punit s'il échappait, le voyant maintenant en butte aux accusations de ceux qui en avaient pris l'initiative et s'apercevant que la fortune, qui l'avait jadis tellement favorisé, le livrait visiblement à ses ennemis, se laissaient entraîner par la haine insatiable déchainée
123. contre lui. Cependant, ce qui précipitait sa ruine, c'était moins la haine de ses accusateurs que l'énormité de l'audace avec laquelle il avait projeté ses crimes, de sa méchanceté envers son père et ses frères, car il avait rempli la maison royale de discorde et de dissensions mutuelles : ni ses haines n'étaient dictées par la justice, ni ses
124. amitiés par la bienveillance, mais seulement par l'intérêt. La foule qui avait deviné cela depuis longtemps, elle qui juge les choses

- surtout par le sens moral, parce qu'elle n'est pas gênée par la colère pour donner son avis sur les événements, avait été empêchée de crier auparavant, mais, le pouvant désormais sans risques, dévoilait
125. tout ce qu'elle savait. On révélait alors toute sorte de vilenies et il était impossible de taxer cela de mensonges, parce que la plupart ne parlaient pas pour se concilier l'affection d'Hérode ni par crainte de se voir reprocher d'avoir tué ce qu'ils avaient à dire, mais parce qu'ils considéraient que les actions d'Antipater étaient mauvaises et qu'il méritait tous les châtements, moins pour assurer la sécurité
126. d'Hérode qu'à cause de sa propre scélératesse. Beaucoup de faits étaient même rapportés par des gens auxquels on n'avait pas enjoint de parler, de telle sorte qu'Antipater, bien que passé maître en mensonge et impudence, n'avait pas la force d'élever la voix pour les contredire.
127. Quand Nicolas eut cessé de parler et de développer ses preuves, Varus ordonna à Antipater de s'avancer pour se disculper, s'il avait préparé quelque chose qui le mit à l'abri des chefs d'accusation ; car il souhaitait personnellement et son père aussi — Antipater le
128. savait — qu'il ne fût convaincu d'aucun crime. L'autre gisait tourné la face contre terre, s'en remettant à Dieu et à tous pour témoigner de son innocence, ou établir par des signes manifestes
129. qu'il n'avait pas comploté contre son père. C'est une habitude chez tous ceux qui sont dépourvus de vertu, quand ils entreprennent de mauvaises actions, d'oublier que la providence divine préside à tout et d'agir à leur guise ; mais le jour où pris en flagrant délit ils risquent d'être châtiés, ils invoquent le témoignage de cette même divinité pour qu'elle retourne la situation. Tel fut le cas d'Antipater.
130. Alors qu'il avait toujours agi comme en l'absence de la divinité, maintenant, cerné de toutes parts par la justice, n'ayant pas d'autres moyens pour se justifier des accusations, il outrageait à nouveau la bonté divine en invoquant en témoignage tout ce qu'il avait pu conserver grâce à la puissance de ce Dieu, qui révélait tout ce qu'il n'avait cessé d'oser faire envers son père ¹.

1. Texte altéré.

131. 7'. Varus, après rien obtenu de pl n'en finissait pas
132. force qui lui rest à mort le but sur Varus se leva e Antioche, où il s
133. capitale de la S chaines ; la foule le roi et ce qu'il d'après son avis avoir enchainé lettre à ce sujet sur la perversité
134. Pendant ces écrite à Antipa lettre, ouverte p d'Acmé sans c que je me trou
135. milles si je suis que révélait ce on ne la décou
136. qu'on avait lu trouvait emba la tunique inté recousue, supp
137. était réellement suit : « Acmé voulais, et apr Salomé à ma
138. suis sûre qu'i

1. Section 7
2. Celle d'Ac
3. L'impérat

131. 7¹. Varus, après de fréquentes questions posées à Antipater, n'ayant rien obtenu de plus que des invocations à la divinité et voyant qu'il n'en finissait pas, ordonna d'apporter le poison pour éprouver la
132. force qui lui restait encore. Quand on l'eut apporté, un condamné à mort le but sur l'ordre de Varus et succomba instantanément. Alors Varus se leva et quitta l'assemblée ; il partit le lendemain pour Antioche, où il séjournait la plupart du temps parce que c'est la
133. capitale de la Syrie. Hérode fit sur le champ charger son fils de chaînes ; la foule ignora le contenu des conversations de Varus avec le roi et ce qu'il avait ajouté en s'en allant, mais supposa que c'était d'après son avis qu'Hérode traitait ainsi Antipater. Donc, après avoir enchaîné celui-ci, Hérode expédia à Rome à l'empereur une lettre à ce sujet et des envoyés chargés de le renseigner de vive voix sur la perversité d'Antipater.
134. Pendant ces mêmes journées on intercepta encore une lettre écrite à Antipater par Antiphile qui séjournait en Égypte ; cette lettre, ouverte par le roi, était ainsi conçue : « Je t'ai envoyé la lettre d'Acmé sans craindre de risquer ma propre vie. Tu sais en effet que je me trouverai de nouveau en danger du fait de deux fa-
135. milles si je suis pris. Bonne chance dans ton entreprise. » Voilà ce que révélait cette lettre. Le roi recherchait aussi l'autre lettre², mais on ne la découvrait pas, et l'esclave d'Antiphile, qui portait celle
136. qu'on avait lue, niait en avoir reçu une autre. Comme le roi se trouvait embarrassé, un des familiers d'Hérode, remarquant que la tunique intérieure de l'esclave — il en portait deux — avait été recousue, supposa que la lettre était cachée dans ce repli ; et il en
137. était réellement ainsi. On saisit donc la lettre où était écrit ce qui suit : « Acmé à Antipater. J'ai écrit à ton père la lettre que tu voulais, et après avoir fait faire une copie de la prétendue lettre de Salomé à ma maîtresse³, je la lui ai envoyée ; quand il l'aura lue, je
138. suis sûr qu'il se vengera de Salomé comme d'une traîtresse. » Il

1. Section 7 = *Guerre I*, 641-4.

2. Celle d'Acmé, mentionnée dans celle d'Antiphile.

3. L'impératrice Livie.

- s'agissait là d'une lettre soi-disant écrite par Salomé à la maîtresse d'Acmé, mais en réalité dictée par Antipater sous le nom de Salomé, tout au moins en ce qui concernait la pensée ; le style contrefait
139. était bien celui de Salomé. Quant à la lettre (d'Acmé à Hérode), voici quel en était le texte : « Acmé au roi Hérode. Désireuse de te faire connaître tout ce qui se trame contre toi et ayant découvert une lettre écrite par Salomé à ma maîtresse contre toi, je l'ai recopiée à mon grand risque, mais pour ton salut, et je te l'envoie. Salomé l'a écrite parce qu'elle veut épouser Syllaios. Déchire donc la
140. lettre afin que je ne sois pas également en danger de mort ». En même temps Acmé avait écrit à Antipater lui-même, lui faisant savoir qu'obéissant à son ordre elle avait écrit à Hérode que Salomé s'efforçait toujours de comploter contre lui et qu'elle, Acmé, envoyait à Hérode une copie de la prétendue lettre adressée à sa
141. maîtresse par Salomé¹. Cette Acmé était juive de naissance, mais esclave de Julia, femme de l'empereur, elle agissait ainsi par amitié pour Antipater, qui l'avait achetée à grand prix pour en être aidé dans ses machinations criminelles contre son père et sa tante.
142. 8^e. Hérode, épouvanté de la scélératesse immense d'Antipater, songea d'abord à se débarrasser de lui sur le champ comme d'un fomenteur des plus graves troubles qui avait comploté non seulement contre lui, mais contre sa sœur, et avait corrompu la maison impériale. Il y était encore incité par Salomé qui se frappait la poitrine et lui demandait de la tuer si la moindre preuve digne de
143. foi pouvait être fournie contre elle pour un si grand crime. Hérode fit donc amener son fils et l'interrogea, en lui ordonnant de répondre sans rien dissimuler s'il le pouvait. Comme celui-ci restait interdit, Hérode lui demanda, puisque partout il était pris en flagrant délit de scélératesse, de désigner au moins sans retard ses complices.
144. Et lui rejeta sur Antiphile la responsabilité de tout, mais ne nomma

1. Ce paragraphe ne fait que répéter ce qui a été dit au § 137, où le texte même du message de Salomé à Antipater est reproduit : Josèphe s'est embrouillé dans son dossier.

2. Section 8 = *Guerre*, I, 640 ; 645-6.

personne autre. Hérode
à Rome¹ auprès de l'empereur.
145. Puis, craignant qu'il ne fût
à l'aide de ses amis, il
envoya de nouveaux
fils, avec l'indication
lui et la copie des lettres

1. C'était, paraît-il, l'empereur.

Salomé à la maîtresse
 sous le nom de Salomé,
 e ; le style contrefait
 Acmé à Hérode), voici
 Désireuse de te faire
 ayant découvert une
 re toi, je l'ai recopiée
 je te l'envoie. Salomé
 ios. Déchire donc la
 danger de mort ». En
 lui-même, lui faisant
 à Hérode que Salomé
 ni et qu'elle, Acmé,
 e lettre adressée à sa
 ve de naissance, mais
 e agissait ainsi par
 a grand prix pour en
 contre son père et sa

immense d'Antipater,
 e champ comme d'un
 it comploté. non seu-
 it corrompu la maison
 né qui se frappait la
 dre preuve digne de
 grand crime. Hérode
 rdonnant de répondre
 elui-ci restait interdit,
 pris en flagrant délit
 retard ses complices.
 tout, mais ne nomma

dit au § 137, où le texte
 : Josèphe s'est embrouil-

personne autre. Hérode, très affligé, songea alors à envoyer son fils à Rome ¹ auprès de l'empereur pour subir la peine de ses complots. 145. Puis, craignant qu'il ne trouvât moyen d'échapper au danger grâce à l'aide de ses amis, il le garda enchaîné comme auparavant et envoya de nouveaux ambassadeurs avec une lettre pour accuser son fils, avec l'indication de tout ce qu'avait fait Acmé de concert avec lui et la copie des lettres saisies.

1. C'était, parait-il, l'avis de Nicolas de Damas (F. H. G., III, 353).

VI

1. *Maladie et testament d'Hérode. — 2-4. Révolte de Judas et de Matthias. Sa répression. — 5-6. Aggravation de la maladie d'Hérode. Son suprême projet de massacre. Son caractère.*
146. 1¹. Pendant que les ambassadeurs se hâtaient vers Rome avec les lettres et munis d'instructions sur ce qu'il fallait répondre quand on les interrogerait, le roi tomba malade et fit un testament où il donnait la royauté au plus jeune de ses fils ², par haine contre Archélaüs et Philippe, en raison des calomnies d'Antipater; il légua à l'empereur une somme de mille talents et cinq cents talents à Julie, femme de l'empereur, aux enfants, aux amis et aux affranchis de celui-ci. Il partageait aussi entre ses fils et petits-fils ses trésors, ses revenus et ses terres; il enrichissait aussi beaucoup sa sœur Salomé, qui lui était toujours restée dévouée et n'avait jamais tenté de lui faire aucun mal. Désespérant de survivre — car il avait environ soixante-dix ans — il devint féroce, se laissant aller à un excès de colère et d'amertume à l'égard de tous; c'est qu'il se croyait méprisé et se persuadait que le peuple se réjouissait de ses malheurs, surtout lorsque certains démagogues se soulevèrent contre lui pour la raison que voici.
149. 2³. C'étaient Judas, fils de Sariphaïos, et Matthias, fils de Marga-

1. Section 1 = *Guerre*, I, 647.

2. Antipas, le fils de la Samaritaine Malthaké.

3. Sections 2-4 = *Guerre*, I, 648-655.

- lothos¹, les plus sava
les lois des ancêtres,
la jeunesse : chaque
150. de la vertu passaient
appris que la malad
à détruire tout ce q
et à mener la lutte s
dace avec laquelle
vés au roi non seule
des mortels, qui ava
151. même. En effet, Hé
que lui reprochait le
sus de la grande po
très coûteuse, un gra
images et de consac
152. une vie conforme à
nèrent-ils d'abattre
à mort, il fallait e
vivre la réputation
et la sauvegarde de
renommée éternelle
à la postérité, en q
153. D'ailleurs, même p
n'était-il pas un a
qu'on aspirait à la
154. quittant la vie, la
soulagement de m
montre la voie, car
descendants, mâles
155. 3. Voilà le genre
D'autre part, le br
d'un grand secours
au temple, abattire

1. Dans *Guerre* les

- lothos¹, les plus savants des Juifs et ceux qui interprétaient le mieux les lois des ancêtres, chers aussi au peuple parce qu'ils instruisaient la jeunesse : chaque jour, tous ceux qui se souciaient d'acquérir
150. de la vertu passaient leur temps avec eux. Ces hommes donc, ayant appris que la maladie du roi était incurable, excitèrent la jeunesse à détruire tout ce qu'il avait fait contre les coutumes des ancêtres et à mener la lutte sainte au nom des lois : c'était à cause de l'audace avec laquelle Hérode avait enfreint la loi qu'étaient arrivés au roi non seulement tant de malheurs, inconnus au commun des mortels, qui avaient rempli sa vie, mais encore sa maladie elle-
151. même. En effet, Hérode avait commis certaines infractions à la loi, que lui reprochait le groupe de Judas et de Matthias. Ainsi, au-dessus de la grande porte du temple, le roi avait placé une offrande très coûteuse, un grand aigle d'or, alors que la loi défend d'ériger des images et de consacrer des formes d'êtres vivants à qui veut mener
152. une vie conforme à ses prescriptions. Aussi ces sophistes ordonnèrent-ils d'abattre l'aigle : s'il y avait pour eux danger d'être mis à mort, il fallait considérer comme bien préférable à la joie de vivre la réputation de vertu acquise en mourant pour le salut et la sauvegarde de la loi de la patrie; ils s'attireraient ainsi une renommée éternelle, seraient loués dès maintenant et légueraient à la postérité, en quittant la vie, un souvenir à jamais mémorable.
153. D'ailleurs, même pour ceux qui vivaient loin des dangers, le malheur n'était-il pas un accident inéluctable ? Aussi faisait-on bien, lorsqu'on aspirait à la vertu, de recevoir avec louange et honneur, en
154. quittant la vie, la sentence de la destinée. C'est encore un grand soulagement de mourir pour de belles actions dont le danger montre la voie, car en même temps on lègue à ses fils et à tous ses descendants, mâles ou féminins, le fruit d'une bonne renommée.
155. 3. Voilà le genre de propos avec lesquels ils excitaient la jeunesse. D'autre part, le bruit leur parvint que le roi était mort, ce qui fut d'un grand secours aux sophistes. A l'heure de midi ils montèrent au temple, abattirent et démolirent à coups de hache l'aigle, alors

1. Dans *Guerre* les noms des pères sont Sepphoraïos et Margalos.

156. qu'une grande foule s'y trouvait réunie. Le préfet du roi, à qui l'entreprise fut annoncée, supposant qu'elle avait un but plus important que ce méfait, se rend sur les lieux à la tête d'une troupe assez forte pour repousser ceux qui s'efforçaient d'abattre l'offrande; il tombe à l'improviste sur des gens qui ne l'attendaient pas et qui, selon l'habitude de la populace, portés à des coups d'audace plutôt par une impulsion irréfléchie qu'après une préparation prudente, étaient en désordre et n'avaient pris aucune précaution nécessaire.
157. Parmi les jeunes gens, non moins de quarante qui l'attendaient de pied ferme, alors que le reste de la multitude s'était dispersé, furent arrêtés par lui, ainsi que les instigateurs de cet acte audacieux, Judas et Matthias, qui avaient jugé honteux de lui céder la place;
158. il les amena au roi. Celui-ci, quand ils furent en sa présence, leur demanda pourquoi¹ ils avaient osé jeter à bas son ex-voto. « Nos résolutions et nos actes, dirent-ils, ont été inspirés par la vertu digne d'hommes de cœur. Car nous avons eu souci des choses consacrées à la majesté de Dieu et des enseignements que nous avons reçus de la loi. Il n'est pas étonnant que nous ayons jugé tes décrets moins respectables que les lois que Moïse nous a laissées, écrites sous la dictée et selon les instructions de Dieu. C'est avec joie que nous affronterons la mort ou tous les châtiments que tu pourras nous infliger, car ce n'est pas pour des actions injustes, mais par amour de la religion que nous allons connaître tout ce qui accompagne la mort ». Tous disaient de même, témoignant dans leurs discours d'une audace égale à celle qui les avait décidés sans hésitation à un tel acte. Le roi les ayant fait charger de chaînes, les envoya à Jéricho et y convoqua les principaux magistrats juifs. A leur arrivée, il réunit l'assemblée dans l'amphithéâtre et, couché sur une litière, parce qu'il ne pouvait se tenir debout, énuméra tous ses efforts et pendant combien de temps il avait travaillé
162. pour eux, les grandes dépenses qu'il avait faites pour l'édification du temple, alors que jamais pendant leurs cent vingt cinq ans de règne les Asmonéens n'avaient rien fait de pareil en l'honneur de

1. Nous lisons avec Bekker τί (non εἰ) τοῦ μῆσαιεν.

163. Dieu, les offrandes il avait espéré laisser sa mort. Alors ils ne s'étaient pas vu de la foule, il offrandes et de les contre la majesté d'un sacrilège.
164. 4. Voyant sa violence châtiât eux-mêmes pas avec leur consentement ne pouvait relative le reste, ma responsable en partie
165. frère de sa femme². autre grand pontife
166. jeûnent. Voici pour tions, dans la nuit q commerce avec une officier, on lui adjoint
167. son parent³. Ainsi quant à l'autre Ma de ses compagnons éclipse de lune⁴.
168. 5⁵ La maladie le punissait des act

1. Ne pas confondre § 78), avec l'agitateur

2. La seconde Mari

3. Le rêve avait pr Cet événement est rel 1, 1 ; *Horayot*, III, 2)

Horayot, 12, b); cf. De

4. La date de cette (Ginzel, *Spezieller Ka*

5. Section 5 = Gu

163. Dieu, les offrandes magnifiques dont il l'avait orné. En échange il avait espéré laisser un souvenir et un nom illustre même après sa mort. Alors il se mit à hurler que, même de son vivant, ils ne s'étaient pas abstenus de l'outrager et que, en plein jour, à la vue de la foule, ils avaient eu l'audace de porter la main sur ses offrandes et de les enlever, commettant en apparence une offense contre la majesté royale, mais en réalité, à bien examiner le fait, un sacrilège.
164. 4. Voyant sa violence et de peur que dans son exaspération il ne les châtiât eux-mêmes, les notables juifs déclarèrent que ce n'était pas avec leur consentement qu'on avait agi et que certainement cet acte ne pouvait rester impuni. Hérode traita avec une douceur relative le reste, mais il déposa Matthias ¹ le grand-pontife comme responsable en partie de ces événements et il le remplaça par Iozares,
165. frère de sa femme ². Sous le pontificat de ce Matthias il arriva qu'un autre grand pontife fut installé pour un seul jour, celui où les Juifs
166. jeûnent. Voici pourquoi : Matthias, pendant qu'il exerçait ses fonctions, dans la nuit qui précédait le jour du jeûne, crut en rêve avoir commerce avec une femme, et comme, à cause de cela, il ne pouvait officier, on lui adjoignit comme coadjuteur Josèphe, fils d'Ellémos,
167. son parent ³. Ainsi Hérode destitua Matthias du grand pontificat ; quant à l'autre Matthias, le promoteur de la sédition, et certains de ses compagnons, il les fit brûler vifs. Cette même nuit il y eut éclipse de lune ⁴.
168. 5 ⁵ La maladie d'Hérode s'aggravait de plus en plus, car Dieu le punissait des actes qu'il avait commis contre sa loi. Il souffrait

1. Ne pas confondre ce Matthias, grand-prêtre et fils de Théophile (*supra* § 78), avec l'agitateur de même nom (§ 149), fils de Margalothos.

2. La seconde Mariamme.

3. Le rêve avait provoqué une *pollutio nocturna*, d'où l'impureté lévitique. Cet événement est relaté dans le Talmud de Jérusalem (*Megilla*, 1, 12 : *Ioma*, 1, 1 ; *Horayot*, III, 2) et dans celui de Babylone (*Megilla*, q. b ; *Ioma*, 12 b ; *Horayot*, 12, b) ; cf. Derenbourg, *Palestine*, p. 160 et Schürer, II, 217.

4. La date de cette éclipse a été fixée la nuit du 12 au 13 mars, 4 av. J.-C. (Ginzel, *Spezieller Kanon* etc. p.195.

5. Section 5 = *Guerre*, I, 656-660.

- d'une fièvre lente qui ne manifestait pas autant son ardeur au contact de la main que dans l'intérieur des tissus qu'elle ravageait.
169. Il éprouvait aussi un violent désir de prendre de la nourriture et il était impossible de n'y pas déferer ; ajoutez l'ulcération des intestins et notamment du colon qui lui causait d'effrayantes souffrances ; aux pieds une inflammation humide et transparente, un mal analogue autour de l'abdomen, la gangrène des parties génitales engendrant des vers ; une respiration oppressée dans la station érecte, rendue désagréable par la fétidité de son haleine et la précipitation de son souffle ; enfin il éprouvait dans tous ses membres
170. des convulsions spasmodiques d'une violence insupportable. Les devins et les gens versés dans l'art de prédire l'avenir déclaraient que Dieu tirait ainsi vengeance des nombreuses impiétés commises
171. par le roi. Bien que tourmenté au delà de ce qui semble tolérable, il avait pourtant l'espoir de se relever encore, faisait chercher des médecins et observait scrupuleusement toutes leurs prescriptions pour son salut. Il traversa le Jourdain pour se faire traiter par les sources thermales de Callirrhoé, qui, outre leurs autres vertus, sont
172. potables ; cette eau se jette dans le lac appelé Asphaltite. Là, parce que les médecins avaient cru le réchauffer, il se plongea dans un bain plein d'huile, mais on crut qu'il allait passer ; les lamentations de ses serviteurs le ramenèrent à lui, et n'ayant plus d'espoir de guérir, il ordonna de distribuer cinquante drachmes par tête à
173. ses soldats, et il fit aussi de grands présents à leurs officiers et à ses familiers. Il revint alors à Jéricho, où il tomba dans un tel accès atrabilaire, irrité contre tout le monde, qu'il imagina, déjà
174. moribond, un acte terrible. Sur son ordre étaient venus auprès de lui les Juifs les plus notables de tout le peuple ; ils étaient très nombreux parce que tout le monde avait été convoqué et ils avaient tous obéi à l'ordre rendu sous peine de mort. Or le roi, également furieux contre les innocents et les coupables, les enferma tous ensemble dans l'hippodrome et, ayant mandé sa sœur Salomé et Alexas, mari de celle-ci, leur dit qu'il allait bientôt mourir puisqu'il était parvenu à ce comble de souffrances ; la mort était chose supportable et même désirable pour tout le monde, mais l'idée de

- se voir privé des la
176. lui était très pénible ; il savait que sa fin était inévitable, puisque, de son vivant, il avait outragé tout ce qui était sacré ; il hésitait à rendre des décisions qui le plongeraient dans l'angoisse. S'ils ne s'étaient montrés si grandioses, telles qu'ils se seraient sentis du
178. seraient pas des lâches ; ils auraient rendu le dernier souffle, mais les soldats ignorant le nom du peuple qu'après leur mort ils ne percer de flèches et ne manqueraient pas de prémisses seraient e
179. fique. Il les supplicia dans sa famille et la famille de son honneur, et ils lui
180. 6. Ces ordres supérieurs même aux yeux de son peuple sa conduite envers
181. amour de la vie ; il se quitte la vie il est privé de ceux qui sont membres de chaque famille contre lui ou été tous ceux qui pendant tel moment, mêm

1. Une historiette § 25, mais le roi s'est massacré des « 70 » midraschique de ces

- se voir privé des lamentations et du deuil qui revenaient à un roi
176. lui était très pénible ; car il n'ignorait pas les sentiments des Juifs ; il savait que sa fin était souhaitée par eux et leur serait très agréable puisque, de son vivant même, ils s'étaient d'avance révoltés et avaient
177. outragé tout ce qu'il avait établi ; il appartenait donc à ses parents de décider quelque mesure propre à soulager un peu cette angoisse. S'ils ne s'opposaient pas à son projet, il aurait des obsèques grandioses, telles qu'aucun autre monarque n'en avait eues, le deuil serait ressenti du fond du cœur par le peuple tout entier, et ce ne
178. seraient pas des lamentations pour rire. Donc, quand ils l'auraient vu rendre le dernier soupir, ils devraient entourer l'hippodrome de soldats ignorant encore sa mort — qui ne devrait être révélée au peuple qu'après l'exécution de cet ordre — et leur enjoindre de percer de flèches ceux qui y étaient enfermés ; par ce massacre, ils ne manqueraient pas de lui donner une double joie : ses ordres suprêmes seraient exécutés et il serait honoré par un deuil magnifique. Il les suppliait avec des larmes et invoquait leur affection
179. familiale et la foi divine, les conjurant de ne pas lui refuser cet honneur, et ils lui en donnèrent leur parole ¹.
180. — 6. Ces ordres suprêmes révèlent quel fut le caractère de cet homme, même aux yeux de ceux qui approuvèrent ses actes antérieurs et sa conduite envers ses proches en les mettant sur le compte de son
181. amour de la vie. Ce caractère n'avait rien d'humain, puisqu'en quittant la vie il préméditait de laisser tout le peuple en deuil et privé de ceux qui lui étaient les plus chers, en ordonnant de tuer un membre de chaque famille sans que ces hommes eussent rien commis contre lui ou été l'objet d'aucune autre accusation. Et cependant tous ceux qui prétendent à la vertu ont coutume de renoncer, à un tel moment, même à leur haine contre leurs ennemis légitimes.

1. Une historiette analogue dans les gloses de la chronique *Megillat Taanit* § 25, mais le roi s'appelle Janée et c'est sa veuve *Salminon* qui s'oppose au massacre des « 70 anciens ». Cf. Derenbourg, *Palestine*, p.164. Le caractère midraschique de ces anecdotes les rend suspects.

Peines prononcées par l'empereur. Exécution d'Antipater.

182. Pendant qu'Hérode donnait ces instructions à ses parents, arriva une lettre des ambassadeurs qu'il avait envoyés à Rome auprès de l'empereur ; il en prit connaissance ; elle disait en substance qu'Acme avait été mise à mort par l'empereur, indigné de sa complicité criminelle avec Antipater. Quant à ce dernier, l'empereur laissait à Hérode lui-même le soin de décider, comme père et comme
183. roi, s'il voulait l'envoyer en exil ou même le mettre à mort. Ayant reçu ces nouvelles, Hérode se sentit mieux pendant un court espace de temps par la joie que lui procurait cette lettre, la mort d'Acme et la liberté qu'il recevait de châtier son fils. Mais ses souffrances ayant repris de plus belle, il réclamait dans ses tourments de la nourriture. Il demanda une pomme et un couteau, ayant l'habitude depuis longtemps d'éplucher et de couper lui-même en morceaux
184. les fruits qu'il mangeait. Il prit le fruit, regarda autour de lui, voulut se frapper ; il l'eût fait si Achiab, son cousin germain, ne lui eût saisi vivement la main droite et n'eût poussé un grand cri auquel répondirent dans le palais des gémissements et un grand trouble, comme
185. si le roi était mort. Antipater, croyant son père vraiment mort, retrouva toute l'audace de ses paroles comme s'il était déjà délivré de ses chaînes et allait prendre en mains la royauté sans obstacle ; il parlait à son geôlier de sa délivrance, lui faisant de grandes promesses pour le présent et pour l'avenir, comme si c'était de cela

1. Ch. VII = Guerre I, 661-664.

186. qu'il fût question de vaincre d'écouter A et les nombreuses
187. auparavant. Quant à son affection pour son fils, se frappa la tête sur son coude, Antipater sans retard, Hyrcania.

186. qu'il fût question. Or, le geôlier non seulement ne se laissa pas convaincre d'écouter Antipater, mais encore rapporta au roi ses projets et les nombreuses sollicitations analogues dont il avait été l'objet
187. auparavant. Quand Hérode, qui déjà auparavant n'avait pas cédé à son affection pour son fils, eut entendu le geôlier, il poussa des cris, se frappa la tête, bien qu'il fût à toute extrémité, et se soulevant sur son coude, il ordonna à quelques gardes d'aller tuer Antipater sans retard, sur le champ, et de l'ensevelir sans honneurs à Hyrcania.

Antipater.

ses parents, arriva
à Rome auprès
saisit en substance
indigné de sa com-
ernier, l'empereur
me père et comme
re à mort. Ayant
at un court espace
e, la mort d'Acme
ais ses souffrances
s tourments de la
, ayant l'habitude
ême en morceaux
tour de lui, voulut
in, ne lui eût saisi
cri auquel répon-
d trouble, comme
e vraiment mort,
était déjà délivré
té sans obstacle;
t de grandes pro-
si c'était de cela